



Pellets de chauffage en sacs ou vrac

Guignard Transport Mazout Sàrl

Rte de Belmont 16

1433 Suchy

www.guignard-pellets.ch

Cahier des charges De livraison et de commande de pellets de chauffage

Afin de réaliser les livraisons de pellets dans les conditions optimales et ainsi satisfaire le consommateur, il est primordial de respecter les règles suivantes.

Accès au point de livraison :

La voie d'accès au point de livraison doit permettre l'accès du camion en respectant les dimensions suivantes :

-Largeur du véhicule : 3 mètres

-Longueur du véhicule : 10 mètres

-Hauteur du véhicule : 4 mètres

Le chemin, domaine privé et publique, qui permet l'accès au point de livraison doit être suffisamment résistant pour permettre le passage du véhicule. **Aucune prise en charge pour détérioration de la voie d'accès (attention aux regards, type de revêtement comme pavé, dalle, etc.).**

Le temps de livraison est long, compter environ 20 minutes à 1 heure 30 selon la longueur des tuyaux à installer ainsi que la quantité à livrer. La bouche de remplissage du silo doit se trouver à maximum 30 mètres du véhicule. Au-delà, nous ne prenons aucune réclamation en charge de la part du client et nous le notifions sur le bulletin lors de la livraison.

Si la présence de coudes est inévitable, sachez que cela implique le respect d'un plus grand rayon de courbure donc une plus grande longueur de tuyau. Ce qui a pour conséquence l'augmentation de l'abrasion du granulé à leurs passages et l'altération de la qualité du produit livré.

Stockage :

Le silo de stockage doit avoir une capacité de minimum 3 tonnes, soit environ 5m³ de volume utile, soit environ 7m³ au total. Les parois du silo doivent avoir une résistance suffisante pour contenir le produit lors du déchargement et du stockage.

Prévoir deux bouches avec un raccord pompier DN100mm (diamètre intérieur) avec un écartement minimum de 50cm, dont une servira pour l'aspiration des poussières et la décompression du silo. Ces bouches doivent, de préférences, être dirigées vers l'extérieur de la maison, voir à l'intérieur en les faisant ressortir à travers le mur de la maison. Elles doivent être facile d'accès et se trouver à maximum deux mètres de hauteur. Le remplissage doit se faire au mieux dans le sens le plus long du silo. Son emplacement doit être au mieux, contre un mur externe de la maison et être parfaitement étanche à la poussière, afin qu'elle s'évacue vers l'extérieur. Nous ne sommes pas responsables de la poussière provoquée par la livraison, sachant que nous sommes équipés d'un aspirateur à poussière. Le silo doit impérativement être équipé d'un tapis de protection d'impact, disposé en face de la bouche de remplissage et à un minimum de 25 cm du mur du fond.

La présence d'une trappe de visite est obligatoire. Elle devrait être formée à l'intérieur de planches amovibles de haut en bas au fur et à mesure de la baisse du niveau de granulés. A l'extérieur, on doit trouver une porte afin de rendre étanche le silo.

Attention, la présence de la bouche de décompression est très importante car en cas d'inexistence ou d'obturation de celle-ci sur un silo très étanche, une montée en pression va empêcher le bon déroulement de la livraison et risque de l'endommager.

Le respect de tous les impératifs précédents est indispensable pour pouvoir réaliser vos livraisons de pellets dans de bonnes conditions. En cas de doute, vous pouvez nous contacter afin d'obtenir des informations complémentaires pour votre installation. Pour d'évidentes raisons de sécurité, il ne sera pas dérogé à ces dispositions et nous nous réservons le droit de renoncer à la livraison en cas de non-conformité.

Le non-respect des impératifs du cahier des charges nous relèvera complètement de nos responsabilités concernant la détérioration des voies d'accès, du silo ou des pellets.

En cas de déplacement du camion et d'impossibilité de livraison pour des raisons indépendantes de notre volonté, des frais seront facturés.